

La Région lance les appels d'offres d'exploitation des réseaux de transports par autocar



La Région lance les appels d'offres d'exploitation des réseaux de transports par autocar

Les transports routiers non urbains réguliers et à la demande, ainsi que les transports scolaires, relèvent désormais de la compétence de la Région.

En collaboration avec l'ensemble des professionnels du transport par autocar, la Région souhaite développer un réseau de transport moderne, attractif, adapté aux besoins de mobilité des habitants de la Région Occitanie (élèves et autres usagers).

Le lancement des appels d'offres relatifs à l'exploitation de ces réseaux de transports est engagé pour les départements du Gers et du Tarn-et-Garonne, afin de répondre aux besoins de mobilité sur ces territoires.

Les professionnels intéressés sont invités à s'inscrire sur le site <http://laregion.fr/les-marches-publics>.